

CONDITIONS GENERALES DE VENTES :

AVERTISSEMENTS :

1. Les présentes conditions générales de vente, les conditions de vente du tarif réservé par le Client et la Confirmation de réservation expriment l'intégralité des obligations des parties.
2. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales de vente.
3. Les documents formant les engagements contractuels entre les parties sont, par ordre de priorité décroissant, la Confirmation de réservation (dont les conditions particulières du tarif réservé) et les présentes conditions générales de vente.
4. En cas de contradiction entre la Confirmation de réservation et les conditions générales de vente, les dispositions figurant sur la confirmation de réservation seront les seules applicables pour l'obligation en cause. Le Client est également invité à consulter les conditions générales de vente figurant sur le site internet.
5. Toute personne utilisant le site de THE RUCK HOTEL aux fins de réservation doit être âgée d'au moins 18 ans et avoir la capacité de conclure des contrats conformément à la loi.
6. Le Client peut réserver, sur le site, à titre individuel et pour ses besoins personnels un nombre de neuf (9) chambres maximum par réservation. Pour toutes réservations relatives à des groupes affaires, réunion, séminaires ou autres, il convient de se rendre dans la rubrique Réunions & Evènements du site THE RUCK HOTEL. Pour toute réservation identifiée sur le site de plus de dix chambres, l'Hôtel se réserve le droit de modifier le prix et les conditions générales de vente.
7. Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au Client entraînera l'annulation de la réservation aux frais du Client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Dans ce cas, l'Hôtel transmettra les modifications au Client avant le début des prestations. Dès lors, la nouvelle version des CGV s'appliquera aux relations entre le Client et l'Hôtel

1. PRÉAMBULE

1. THE RUCK HOTEL (ci-après dénommée « THE RUCK HOTEL ») a développé une activité d'hôtellerie et restauration et propose des séjours avec ou sans hébergement dans l'établissement exploité sous l'enseigne THE RUCK HOTEL.
2. Le Client déclare avoir obtenu de THE RUCK HOTEL toutes les informations nécessaires sur les prestations concernées.
3. Toute réservation d'une prestation de services par bon de commande suppose la consultation et l'acceptation complète et sans aucune réserve des présentes conditions générales de vente et des conditions de vente du tarif réservé. L'acceptation du Client concernant les présentes conditions générales de vente et les conditions de vente du tarif réservé intervient lors de la réservation ; aucune réservation n'est possible sans cette acceptation.
4. La brochure mentionne les informations suivantes :
 - le nom du prestataire, ses coordonnées téléphoniques, son adresse et s'il s'agit d'une personne morale, son siège social et si elle est différente, l'adresse de l'établissement responsable de l'offre ;
 - les caractéristiques essentielles des prestations proposées (la description de l'hôtel et de ses services peuvent être consultés lors de la réservation).
 - les prix « à partir de » ;
 - la durée minimale du contrat proposé, le cas échéant ;
 - les conditions générales de vente et les conditions de vente du tarif réservé qui indiquent notamment les modalités de paiement et l'absence du droit de rétractation.
5. Le Client déclare que la réservation des prestations est effectuée pour ses besoins personnels. Les prestations qui seraient achetées à des fins qui entreraient dans le cadre de l'activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole du Client seraient remises en cause et les présentes conditions générales ne sauraient trouver application.
6. En tant que consommateur, le Client dispose de droits spécifiques, qui seraient remis en cause dans l'hypothèse où les prestations réservées ne le seraient pas à des fins personnelles mais le seraient à des fins qui entrent dans l'activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale
7. L'ensemble des informations est présenté en langue française.
8. Le Client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.
9. Il reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des conditions générales de vente ne nécessite pas la signature manuscrite de ces documents mais résulte de la seule confirmation de réservation.

2. DÉFINITIONS

Pour l'exécution du présent Contrat, les Parties sont convenues que les termes et expressions figurant ci-dessous auront la définition et la signification qu'elles ont souhaitées leur donner et ces termes seront donc interprétés conformément aux dispositions du présent article, comme suit :

- "fiche de réservation ou bon de commande" : document papier qui récapitule les caractéristiques des prestations de services réservées par le Client. L'acceptation du bon de commande a pour effet d'engager contractuellement le Client ;
- "brochure" : document commercial ou figure notamment la liste des hébergements et programmes de soins proposés, leur référence, etc.
- "Client" : personne physique agissant pour ses besoins personnels réservant un séjour dans l'hôtel THE RUCK HOTEL ;
- "réservation" : acte par lequel le Client réserve des prestations ;
- "prestation de services" : réservation de nuitées, de repas et/ou de salles de réunion dont les caractéristiques essentielles sont présentées sur la brochure et sur le site web www.theruckhotel.com ;
- "site web" : service électronique exploité par THE RUCK HOTEL sur le réseau internet et accessible à l'adresse www.theruckhotel.com ;
- « données » : désignent toutes les informations fournies par le Client lors des opérations de réservation, le concernant et concernant les personnes physiques tierces pour lesquelles il effectue une réservation, y compris les données à caractère personnel.
- « données personnelles » : désignent toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
- « offre » : désigne la proposition d'hébergement (lits, chambres, appartements, villas etc.) dans un Etablissement diffusée sur les Services comprenant notamment la description de l'Etablissement, la présentation et les particularités de chaque hébergement, le tarif applicable, les conditions de garantie et d'annulation.

3. OBJET

1. Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente à distance de prestations de séjour proposées par THE RUCK HOTEL.
2. Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la passation de la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes.
3. Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. Le Client reconnaît également avoir pris connaissance des conditions de vente du tarif réservé. Les présentes conditions générales de vente englobent également la Charte Clients de politique de confidentialité disponible sur le site www.theruckhotel.com. En acceptant les présentes conditions générales de vente, le Client accepte expressément les dispositions de cette Charte.

4. DURÉE

1. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées et/ou complétées à tout moment, sans préavis. Ces modifications ne seront pas applicables aux réservations de prestations effectuées antérieurement.
2. Seules les conditions générales de vente en vigueur au moment de la conclusion du contrat sont opposables au Client.
3. THE RUCK HOTEL se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement le site web www.theruckhotel.com ou l'espace de réservation en ligne ou par téléphone.
4. THE RUCK HOTEL n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements et/ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie du site ou des services qui y sont associés, tels que l'espace de réservation en ligne ou par téléphone.

5. RÉSERVATION

1. Le Client choisit les prestations présentées sur la brochure ou sur le site internet.
2. Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la nature de la destination, des modalités de réservation de l'ensemble des caractéristiques des prestations disponibles et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour passer sa réservation en parfaite connaissance de cause.
3. Le Client est seul responsable de son choix de prestations et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de THE RUCK HOTEL ne puisse être recherchée à cet égard.
4. La réservation est réputée acceptée par le Client à l'issue du processus de réservation et l'envoi de la confirmation de la réservation par THE RUCK HOTEL.

6. PRISE DE RÉSERVATION

1. Le Client peut réserver en appelant un membre de l'hôtel au +33 (0) 4 28 38 69 00 (coût d'un appel local pour la France et d'un appel international pour l'étranger) ou en se connectant sur le site www.theruckhotel.com. Il communique au membre de l'hôtel les informations le concernant nécessaires à sa réservation. Ce dernier adresse ensuite par courrier postal ou par e-mail au Client une offre de réservation, dite "bon de commande". Pour toute réservation sur le site www.theruckhotel.com le Client renseigne directement les informations nécessaires à sa réservation sur le site et accepte les conditions générales de vente du site internet.
2. La réservation est réputée formée à la date de réception de la fiche de réservation signée par le Client et accompagnée du versement d'arrhes conformément aux conditions de vente du tarif.
3. Pour la réservation d'un séjour promotionnel de réservation anticipée (séjour non remboursable, non échangeable et non modifiable) les arrhes représentent 100% (cent pour cent) du montant total Toutes Taxes Comprises des prestations réservées. Cette offre de réservation anticipée est valable uniquement sous réserve des disponibilités de l'établissement en fonction des chambres allouées à ce tarif aux dates choisies par le Client. Cette offre ne peut être réservée qu'avec le paiement en ligne de 100% du montant Toutes Taxes comprises des prestations réservées.
4. À défaut de versement des arrhes, l'établissement ne confirme pas la réservation et ne garantit pas la disponibilité des prestations et sa responsabilité ne pourra être recherchée à ce sujet.
5. Le Client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon de commande.
6. Le Client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations ainsi transmises. Au cas où il apparaîtrait que les informations fournies par le Client seraient erronées, l'établissement pourrait refuser le Client, et sera également amené à lui réclamer des dommages et intérêts.

7. CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION

1. Une confirmation de réservation sera adressée au Client par écrit (courrier ou e-mail) à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande dans les meilleurs délais pour confirmer son dossier de réservation.
2. Cette confirmation récapitule l'offre de contrat, les prestations réservées, les prix, les conditions de ventes afférentes au tarif sélectionné accepté par le Client, la date de la réservation effectuée les informations relatives au service après-vente et aux garanties commerciales, ainsi que l'adresse de l'établissement du vendeur auprès duquel le Client peut présenter ses réclamations.
3. Pour toute question relative à sa réservation, le Client pourra contacter directement l'hôtel concerné dont les coordonnées sont mentionnées sur le courrier de confirmation de réservation (+33 (0)4 28 38 69 00) ou par courrier à l'adresse welcome@theruckhotel.com.

8. PRIX

1. Avant chaque réservation l'Hôtel confirmera le prix applicable en fonction de la date de séjour choisie par le Client
2. Le prix qui sera effectivement payé par le Client sera le prix figurant sur la fiche de réservation. La fiche de réservation précise la durée de validité du prix.
3. Les prix sont affichés en euros, par personne en montant Toutes Taxes Comprises, et ne sont valables que pour la durée indiquée sur le bon de commande et sur la confirmation de réservation. La taxe de séjour, indiquée pour chaque tarif, est à régler directement sur place auprès de l'Hôtel. Le Client s'engage à régler les différentes taxes, sans contestation aucune.
4. Les prix seront modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc (sans que cette liste ne soit limitative). En cas d'instauration d'une nouvelle taxe ou modification du régime d'une taxe existante les tarifs seront modifiés.
5. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables en monnaie locale. Si un tarif implique que le paiement du solde ou de la totalité des prestations s'effectue à l'hôtel au moment de l'arrivée ou du départ du séjour du Client, et que la monnaie du Client n'est pas la même que celle de l'hôtel, le tarif débité par l'hôtel est susceptible d'être différent de celui qui a été communiqué lors de la réservation, compte tenu de la possible évolution des taux de change entre la date de réservation et les dates de séjour à l'hôtel.
7. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la facturation et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués. La TVA qui sera effectivement payée par le Client sera la TVA à la date de la facturation qui sera effectuée à l'établissement. Certaines offres promotionnelles ne sont disponibles que sur internet.
8. En l'absence de mention contraire dans la description de l'offre, les prix ne comprennent pas les prestations optionnelles suivantes :
 - la taxe de séjour ;
 - l'accueil des animaux domestiques – pour des raisons d'hygiène les animaux ne sont pas admis dans les salles de restauration ;

- les assurances ;
- les repas non compris dans la formule choisie ;
- les repas des enfants
- les boissons ;
- le transport et les transferts
- les activités payantes (détail de ces activités et tarifs disponibles sur simple demande auprès de l'hôtel) ;
- les prestations annexes (blanchisserie, etc. sans que cette liste ne soit exhaustive - tarifs disponibles sur simple demande auprès de l'hôtel) ;
- et d'une manière générale, toutes les dépenses à caractère personnel.

THE RUCK HOTEL, lors de la confirmation de la réservation du Client, indiquera le montant total de la réservation (prix Toutes Taxes Comprises en monnaie locale).

9. Les Prix sont dynamiques et modifiables à tout moment sans que cela ne soit applicable aux Réservations déjà confirmées, sauf modification des taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes.

9. PAIEMENT

1. Le Client communique ses coordonnées bancaires, carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, Diners Club...) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment du séjour) et le cryptogramme visuel dans le cadre d'un prépaiement via les plateformes de paiement sécurisé. Il doit se présenter à l'hôtel avec la carte bancaire lui ayant permis de garantir la réservation ou de réaliser le prépaiement. L'hôtel pourra également lui demander de présenter une pièce d'identité à des fins de prévention des fraudes à la carte bancaire. Le montant des arrhes versées est déduit de la facture finale. Le débit du paiement s'effectue à l'hôtel lors du séjour, sauf dans le cas de conditions ou tarifs spéciaux où le débit du paiement s'effectue lors de la réservation (prépaiement sur certains tarifs). L'hôtel pourra demander au Client, lors de son arrivée, un dépôt de garantie ou une autorisation de débiter la carte de crédit, en vue de garantir le paiement des sommes correspondant aux prestations consommées sur place. Si le client décide de ne pas effectuer de dépôt de garantie pour ses extras, aucune facturation non prépayée ne pourra être postée sur le compte de sa note d'hôtel et les consommations supplémentaires devront être réglées au moment de consommer ou au moment de la réservation.

2. Le solde des prestations réservées devra être réglé sur place, avant le départ du Client.

3. Les diverses prestations et taxes supplémentaires (et notamment la taxe de séjour), devront être réglées sur place avant le départ du Client.

4. Pour toutes les réservations de forfait comprenant l'hôtellerie, la restauration et toute autre consommation additionnelle ajoutée au package, toutes prestations non consommées (exemple : 1 repas, 1 nuit, 1 activité) ne seront pas déduites du solde de la facture finale, et ce quelle qu'en soit la raison.

5. Au cas où le Client ne réglerait pas le solde des prestations sur place avant son départ, l'établissement se réserve le droit de prélever directement les sommes dues sur la carte bancaire dont les coordonnées auront été données soit au paiement des arrhes soit à l'arrivée dans l'établissement, ce que le Client accepte expressément.

10. MOYENS DE PAIEMENT

Le Client dispose de plusieurs moyens de paiement offrant une sécurité optimale parmi les suivantes :

- en espèces, pour un montant maximum de 1000 € (mille euros) pour le règlement du solde des prestations, ou 450 € (quatre cent cinquante euros) pour le versement des arrhes, si le domicile fiscal du client en France et 15000€ (quinze mille euros) si le domicile fiscal est à l'étranger.
- par carte bancaire (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard, American Express, Diners Club, JCB...), en paiement de proximité, à distance, via un lien sécurisé ou en sans contact (cartes, téléphones, montres connectées...)
- par chèque bancaire ou postal. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à la réception du chèque. Seuls les chèques français sont acceptés,
- par Titres Restaurant pour les consommations de Restauration.

11. ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

1. Il est rappelé au Client, conformément à l'article L.221-28 12° Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 221-28 du Code de la consommation. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

2. Les réservations faites dans le cadre de l'offre promotionnelle de réservation anticipée ne peuvent être ni modifiées ni remboursées. L'offre promotionnelle de réservation anticipée est conditionnée à un prépaiement total du montant Toutes Taxes Comprises du dossier au jour de la réservation et n'est valable uniquement que sous réserve des disponibilités de l'établissement. Les réservations avec prépaiement ne pourront faire l'objet d'aucune modification ou annulation. Les sommes versées d'avance ne feront l'objet d'aucun remboursement.

3. Lorsque les conditions de vente du tarif réservé le permettent, l'annulation ou la modification de la réservation peut s'effectuer directement auprès de l'hôtel dont les coordonnées téléphoniques et email sont disponibles sur la confirmation de la réservation envoyé par courrier électronique.

4. Lorsque les conditions de vente du tarif réservé le permettent, pour toute somme qui devrait être restituée par l'établissement, elle le serait dans un délai maximum de 60 (soixante) jours à compter de la notification de l'annulation (à moins que celui-ci ne préfère bénéficier d'un avoir) par crédit sur le compte bancaire du Client (carte ou virement) ou par chèque bancaire.

5. Si le Client interrompt le séjour dans l'hôtel, ou ne consomme pas certaines prestations pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de non-présentation ou de présentation hors délai sur le lieu de rendez-vous, celui-ci demeure redevable de l'ensemble des sommes dues en vertu de la réservation initiale. Le Client devra par conséquent en régler le solde avant de quitter l'établissement.

6. En cas de « no-shows » (annulation sans préavis), l'établissement facturera la totalité du montant total Toutes Taxes Comprises du séjour réservé.

7. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

12. MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

1. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

2. Lorsque les conditions de vente du tarif réservé le permettent, l'annulation ou la modification de la réservation peut s'effectuer directement auprès de l'hôtel dont les coordonnées téléphoniques et email sont disponibles sur la confirmation de la réservation envoyé par courrier électronique.

Dans le cadre d'un séjour non annulable et non modifiable, aucune modification ne pourra être prise en compte par l'établissement sans pénalité de facturation.

3. Si ces demandes de modifications portent sur la prolongation, l'augmentation du nombre de personnes ou l'achat d'une prestation supplémentaire, seul le prix de ces modifications sera facturé en supplément.

4. Le Client ne peut pas céder son séjour à un tiers que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

13. DÉLOGEMENT / RÉSILIATION DU FAIT DE THE RUCK HOTEL

En cas de non-disponibilité de l'établissement, en cas de force majeure, de problème technique ou pour toute autre raison, celui-ci se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le Client dans un établissement de catégorie équivalente (dans la mesure du possible) pour des prestations de même nature, sous réserve d'en avoir informé au préalable le client qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité complémentaire. L'éventuel surcoût de la chambre et du transport entre les deux hôtels restent à la charge de l'hôtel initialement réservé. De même en cas de travaux dans l'établissement entraînant la fermeture de l'Hôtel, les dispositions du présent article s'appliqueront.

14. FORCE MAJEURE

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le Client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.

Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent. Le client supportera notamment les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour la poursuite de leur voyage.

Les Parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat/devis causée par un événement de force majeure ; la Partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement.

Si l'événement de force majeure se prolonge au-delà de un (1) mois, le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sans indemnité, par l'une ou l'autre des Parties.

15. MISE À DISPOSITION DES CHAMBRES

Les chambres sont mises à disposition à partir de 15h00 et doivent être libérées à 12h00 le jour du départ. A défaut, il sera facturé au Client une (1) nuitée supplémentaire au prix public affiché. Toutefois, en fonction des disponibilités de l'hôtel, moyennant un supplément équivalent à 50% (cinquante pour cent) du tarif public affiché à la réception de l'hôtel, le Client pourra conserver sa chambre jusqu'à 17h00.

Il sera également demandé au client de s'acquitter d'un supplément pour une arrivée en chambre avant l'heure prévue (sous réserve de disponibilité).

16. SÉJOUR DANS L'ÉTABLISSEMENT

1. En application de la réglementation en vigueur, il sera demandé au client à son arrivée à l'Hôtel de remplir une fiche individuelle de police destinée aux touristes étrangers. Pour ce faire, il sera demandé au Client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier si celui-ci doit compléter ou non la fiche de police.

2. THE RUCK HOTEL accueille certains animaux (prestation payante, voir conditions auprès de l'hôtel) dès lors qu'ils soient tenus en laisse ou en cage dans toutes les parties communes de l'Hotel. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans les salles de restauration.

3. Le Client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille, aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au Client de quitter l'Hotel sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

4. THE RUCK HOTEL dispose d'un Règlement Intérieur destiné au Client. Le client accepte et s'engage à respecter ledit règlement. En cas de non-respect par le Client d'une des dispositions du Règlement Intérieur, l'hôtelier se trouvera dans l'obligation d'inviter le Client à quitter l'Hôtel sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. Dans le cas où aucun règlement n'a encore été effectué, le client devra s'acquitter de la totalité du prix du séjour (nuitées consommées et nuitées réservées même si pas encore consommées) avant de quitter l'établissement.

5. Les horaires des restaurants sont sujets à modifications sans avis préalable auprès du Client.

6. THE RUCK HOTEL propose un accès WIFI permettant aux clients de se connecter à internet. Le Client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'Hôtel ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, ou par tout autre droit de propriété intellectuelle, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, ou toute œuvre de l'esprit au sens du Code de la propriété intellectuelle, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Le Client est tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'Hôtel, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques, et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens. Si le Client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon au sens de l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle, sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois (3) ans d'emprisonnement.

7. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

17. RESPONSABILITÉ

1. Les prestations proposées sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de THE RUCK HOTEL ne saurait être engagée en cas de non-conformité à la législation d'un pays tiers.

2. THE RUCK HOTEL ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution de la réservation en cas de force majeure, en cas de fait du tiers ou fait du Client.

3. Les photos présentées dans la brochure et sur le site internet de l'établissement ne sont pas contractuelles et ont une valeur simplement indicative. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer l'établissements présentés donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations d'hébergement proposées ainsi que des autres prestations de l'établissement, des variations peuvent intervenir, notamment en raison du changement de mobilier ou de rénovations éventuelles. Le Client ne peut prétendre à aucune réclamation de ce fait.

4. THE RUCK HOTEL n'encourra aucune responsabilité pour tous les dommages indirects du fait des présentes, notamment perte d'exploitation, fait du tiers, fait du Client ou fait de ses partenaires.

5. Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au Client entraînera l'annulation de la réservation aux frais du Client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à son encontre.

6. Le Client utilise les équipements mis à sa disposition conformément à leur destination. Le client est responsable des dommages causés aux biens et aux personnes causés par son fait direct ou indirect, le fait de son enfant sous sa garde ou de son animal.

18. DROIT D'ANNULATION DE L'HOTEL / ERREURS :

Le site peut contenir des inexactitudes et erreurs techniques, typographiques ou autres en lien avec les informations affichées sur le site, y compris, sans s'y limiter, les tarifs, les frais ou la disponibilité applicable à la transaction. L'Hôtel décline toute responsabilité pour de telles erreurs, inexactitudes ou omissions. L'Hôtel se réserve le droit de ne pas honorer les réservations ou les informations affectées par de telles erreurs, inexactitudes ou omissions. L'Hôtel aura le droit d'effectuer des changements, corrections, annulations et/ou améliorations des informations ou réservations basées sur de telles informations, à tout moment, y compris après la confirmation de la réservation.

19. RÉCLAMATIONS

1. Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat devront, pour faciliter leur traitement, être formulées par écrit (courrier ou e-mail) et adressées à l'établissement, dans les 8 (huit) jours après la fin de la prestation. Les réclamations peuvent être adressées à l'adresse 345 Avenue Jean Jaurès – 69007 LYON.
2. Aucune réclamation ou contestation de réponse n'est acceptée par téléphone. Les frais d'envoi (par courrier ou e-mail) de la réclamation restent à la charge du Client.
3. L'établissement THE RUCK HOTEL est seule responsable envers les Clients d'éventuels dommages.
4. Le Client est informé par THE RUCK HOTEL de la possibilité de recourir, en cas de contestation relative aux présentes conditions générales de vente, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Après avoir saisi l'hôtel pour tenter de résoudre le litige à l'amiable, et en cas de réponse négative ou d'absence de réponse dans un délai de un (1) mois à compter de la réclamation, le Client peut saisir le Médiateur suivant :

Médiation Tourisme Voyage

BP 80303

75823 PARIS CEDX 17

www.mtv.travel

5. BLOCTEL : Conformément à l'article L.223-1 du Code de la consommation, le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Cette liste est accessible via le site suivant : www.bloctel.gouv.fr

6. Règlement en ligne des litiges : le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») en accédant depuis le lien suivant : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/> »

20. RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

1. Lorsqu'un Client se connecte sur le site www.theruckhotel.com, et notamment lorsqu'il effectue une réservation, l'établissement met en œuvre des traitements de données à caractère personnel dans les conditions décrites dans la « Politique de Confidentialité » disponible sur le site internet www.theruckhotel.com.
2. Le Client autorise THE RUCK HOTEL à communiquer ses données personnelles à des tiers lorsque c'est nécessaire pour la réalisation des opérations incombant à THE RUCK HOTEL au titre des présentes conditions générales.
3. Ainsi, les informations collectées dans le cadre de la réservation sont destinées à THE RUCK HOTEL, à ses entités, à ses partenaires, à ses prestataires (notamment aux prestataires de paiement en ligne). Certains de ces tiers de confiance peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne. Lorsque cela a été nécessaire, des garanties appropriées ont été prises, conformément à la réglementation applicable.
4. Afin de sécuriser les opérations de paiement, THE RUCK HOTEL met en œuvre un traitement de données personnelles destiné à déterminer le niveau de risque de fraude associé à chaque transaction. En fonction des résultats des analyses menées, THE RUCK HOTEL pourra prendre des mesures de sécurité, en particulier demander au Client l'utilisation d'un autre canal de réservation ou d'un autre mode de paiement. Ces mesures auront pour effet de suspendre l'exécution de la réservation ou, si le résultat de l'analyse ne garantit pas la sécurité de la commande, de l'annuler. L'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement générant un défaut de paiement pourra entraîner l'inscription du client dans le fichier des incidents, ce qui peut conduire l'établissement à bloquer des paiements futurs ou à effectuer des contrôles supplémentaires.
5. Le Client dispose de la faculté de s'opposer, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, il dispose également d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'interrogation, d'accès et de rectification des données le concernant en écrivant à welcome@theruckhotel.com. THE RUCK HOTEL est notamment susceptible d'adresser par courrier électronique à ses Clients ayant consentis, sa « newsletter » (lettre d'information), des offres promotionnelles, un questionnaire de satisfaction suite à son séjour hôtelier, en mettant à la disposition du Client un lien de désabonnement figurant au bas de chaque courrier électronique de prospection commerciale.

21. CONVENTION DE PREUVE

1. La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.
2. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de THE RUCK HOTEL seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des réservations et des paiements intervenus entre les parties.
3. Le Client est informé que son adresse IP peut être amenée à être enregistrée au moment de la réservation.

22. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. Tous les textes, images et sons reproduits dans la brochure et sur le site internet sont protégés au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier.
2. Les présentes conditions générales de vente n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droit de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à THE RUCK HOTEL ou ayants droits tels que les photographies, images, textes littéraires, travaux artistiques, marques, chartes graphiques, logos et toute autre œuvre de l'esprit au sens du Code de la propriété intellectuelle au bénéfice du Client.
3. Toute autre utilisation, non expressément autorisée par écrit et au préalable par THE RUCK HOTEL est prohibée et constitutive de contrefaçon.

23. LOIS APPLICABLE

1. La loi applicable est la loi française.
2. Les litiges qui ne pourront être résolus à l'amiable, relèveront de la compétence de médiation tourisme voyage, et/ou des juridictions françaises compétentes.